



## Déclaration liminaire CTM 26 janvier 2022

Ce CTM se déroule dans un contexte relativement tendu.

La reprise de janvier a été plus que chaotique et très compliquée pour les collègues qui parfois se sont senti.es au bout du rouleau tant la pression était forte et les conditions de travail dégradées.

Nous avons pourtant, à maintes reprises, alerté sur l'état de fatigue et d'exaspération des personnels qu'il s'agisse de la gestion de la crise sanitaire que du manque de moyens humains et matériels nécessaires pour que cette crise soit traversée dans les meilleures conditions.

Notre ministre n'a pas anticipé suffisamment cette reprise et a compté sur la conscience professionnelle des personnels pour faire tourner l'Institution. Sauf qu'à un moment, le ras le bol l'emporte sur cette conscience professionnelle et la journée de grève du 13 janvier en est la preuve.

Cette journée de grève dans l'Éducation a été un succès avec des manifestations souvent très fournies et, c'est à noter quand même, ce mouvement de protestation a été très populaire dans l'opinion publique.

À l'issue de cette journée, le gouvernement a été quand même contraint d'accéder à quelques exigences (les masques chirurgicaux ou FFP2 par exemple), ou à l'annonce de recrutement de personnels supplémentaires. Pour autant, beaucoup de collègues ont trouvé ces annonces bien en deçà de ce qui était nécessaire notamment sur les recrutements jugés bien insuffisants. Pour la CGT Éduc'action cette colère exprimée le 13 allait bien au-delà du simple cadre sanitaire et révélait surtout que ces années de politique d'austérité, exactement comme à l'hôpital, ont mis à mal le sens même de notre métier. C'est pourquoi la CGT a ainsi soutenu toutes les actions décidées localement notamment sur la journée du 20 janvier.

De même qu'il est urgent d'obtenir des moyens pour exercer nos missions dans les meilleures conditions possibles, il est urgent d'obtenir une réponse à ce qui est aujourd'hui une préoccupation majeure d'une très large partie de la société, à savoir, une revalorisation salariale à la hauteur des qualifications et de l'investissement.

La journée interprofessionnelle du 27 janvier, à laquelle appelle notre organisation, est indispensable pour exprimer de vive voix la prise de conscience sur la nécessité de revalorisation des salaires et pour obtenir des moyens supplémentaires notamment par la création d'emplois statutaires sur des missions pérennes.

Autre mobilisation, celle du secteur social et médico-social. Le 7 décembre, une journée de mobilisation a rassemblé plus de 50 000 professionnel·les de ce secteur pour revendiquer davantage de considération et de reconnaissance. Malgré ces mobilisations historiques, le gouvernement n'a même pas daigné recevoir dignement une délégation, envoyant des représentants ne maîtrisant pas le sujet et sans aucune proposition. Ce qui n'est pas acceptable. Une autre journée de mobilisation est prévue le 1<sup>er</sup> février. La CGT Éduc'action soutient tous ces personnels et en particulier ceux et celles des services sociaux et de santé de notre secteur.

Ce même jour, le 1<sup>er</sup> février, à Clermont Ferrand se tiendra une mobilisation intersyndicale de soutien à des militants syndicaux qui comparaitront devant le tribunal correctionnel. La CGT Éduc'action sera

à leur côté car il est impensable que des collègues ou des étudiant.es soient sanctionné.es pour s'être mobilisé.es contre une réforme.

Enfin, nous réitérons notre demande de clarification au sujet des personnels placés en ASA et qui dans certaines académies ne touchent plus les primes REP ou REP+. Nous vous avons adressé un courrier à ce sujet. Au vu des disparités qui demeurent dans certaines académies et les réponses qui nous sont données, encore récemment, par des DSDEN, nous aimerions que la règle et les dispositions soient exprimées clairement sur la FAQ ou qu'il existe une circulaire à ce sujet.